

# Pêche sportive au Québec

## Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

## Périodes, limites et exceptions de la zone

### Zone 25

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2021 au 31 mars 2022	Bar Rayé	Pêche interdite		
	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Grand corégone	12		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
23 avril 2021 au 30 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Ouananiche	1	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		
14 mai 2021 au 31 mars 2022	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	5 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

18 juin 2021 au 30 novembre 2021	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
25 juin 2021 au 30 novembre 2021	Achigans	6 en tout		

## Plans d'eau – Exceptions réglementaires

### Lac Old Mill - (45°54'34" N., 76°54'53" O.) (Municipalité de Waltham)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
23 avril 2021 au 30 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		
20 décembre 2021 au 31 mars 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		

### Lac Sans nom (Petit lac Bell) - (46°11'43" N., 77°42'02" O., Municipalité de Rapides-des-Joachims)

Mêmes que la zone	Autres espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
23 avril 2021 au 30 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		
20 décembre 2021 au 31 mars 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		

**Parc National de Plaisance - la partie de la baie Noire située dans un rayon de 30 m à partir du pont Legault (45°35'26" N., 75°10'18" O.).**

25 juin 2021 au 30 novembre 2021	Toutes les espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
----------------------------------	--------------------	-------------------	---	--

**Parc National de Plaisance - sauf la partie de la baie Noire située dans un rayon de 30 m à partir du pont Legault (45°35'26" N., 75°10'18" O.).**

Mêmes que la zone	Toutes les espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
-------------------	--------------------	-------------------	---	--

**Rivière des Outaouais - entre le barrage du lac Témiscamingue et une ligne tracée est-ouest à 6 km en aval de ce barrage. (Municipalité de Témiscaming)**

16 juin 2021 au 30 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Ouananiche	1	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		
16 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
16 juin 2021 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

**Rivière des Outaouais - La partie du lac McConnell comprise entre une droite reliant le point 46°12'30" N., 77°42'21.58" O. et le point 46°12'33.78" N., 77°42'17.02" O., située en amont de la digue (ancienne route d'hiver) et le rétrécissement de la rivière (à 1,3 km en aval du pont) engendré par la pointe ouest de la Baie Colton et une pointe sur l'Île de Rapides-des-Joachims (Municipalité de Rapides-des-Joachims).**

25 juin 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Ouananiche	1	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		
25 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
25 juin 2021 au 30 novembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

**Rivière du Lièvre - entre le côté en aval du pont de la route 148 et la ligne à haute tension située immédiatement en amont de l'île à Cruchet. (Ville de Gatineau)**

25 juin 2021 au 30 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	5 en tout		
	Ouananiche	1	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	5 en tout		

25 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
25 juin 2021 au 30 novembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
25 juin 2021 au 31 mars 2022	Autres espèces	mêmes que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	